

De Palmer à Tranchère

CHRONIQUES D'UN
CIRCUIT PITTORESQUE

Nichés au cœur du parc des coteaux, les domaines Palmer et Tranchère surplombent depuis des siècles la Garonne et offrent une vue imprenable sur l'agglomération bordelaise. Empreints de l'Histoire de la ville, ils sont les témoins de la richesse du patrimoine cenonnais. Ces propriétés ont appartenu à des figures illustres du passé de la ville à l'instar du Major Palmer ou encore des familles Delbos, Secondat de Montesquieu ou Tranchère de Chateauneuf avant de faire partie du patrimoine communal. La politique lancée pour freiner la crise du logement dans les années 1960 entraîne la naissance de la zone à urbaniser en priorité (ZUP) et pousse la municipalité à offrir aux habitants de ces grands ensembles, un espace vert mis à la disposition de tous et doté d'équipements de proximité.

Les domaines voient alors fleurir parcours pédestres, aires de jeux, city stade, théâtre de verdure et offrent aux Cenonnais l'accès à de nombreuses structures sportives et culturelles. Labellisé site éco-jardin, le parc Palmer dispose de nombreuses richesses naturelles et sauvages qui permettent au parc de combiner Histoire, Nature et Patrimoine. Suivez les chemins et sentiers à la découverte d'un lieu aux multiples anecdotes...



Flashez ce QR code pour retrouver d'autres infos
sur le patrimoine de Cenon

Une version pdf est à télécharger sur le site de la ville

www.cenon.fr

À l'initiative de l'association
«Les Amis du patrimoine cenonnais»

En collaboration avec le service Documentation-Archives
et la direction Communication de la Ville de Cenon

Renseignements :

05 57 80 70 41



PROMENADES
urbaines n°8

DE PALMER À TRANCHÈRE :
CHRONIQUES D'UN CIRCUIT PITTORESQUE



(RE) DÉCOUVREZ
le patrimoine
DE CENON





1

Point de vue depuis Tranchère



2

Château Tranchère**



3

Clairière Tranchère



4

Théâtre de Verdure



Parcours famille
 Distance : 2,5 km
 Durée : 1h
 Difficulté : ★
 Départ : Parking du parc Palmer, rue Aristide Briand

Parcours sportif*
 Distance : 3,5 km
 Durée : 1h30
 Difficulté : ★★★
 Départ : Parking du parc Palmer, rue Aristide Briand
 *Empruntez les bifurcations orange

**Attention : le château Palmer, le Rocher de Palmer et l'école de musique sont soumis à des heures d'ouverture. Renseignez-vous sur les modalités d'accès aux bâtiments.



5

Château Palmer



6

Source Palmer



7

Pin Parasol gravé par Mier



8

Salle de spectacle Le Rocher de Palmer**